



Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Quel plaisir et quel bonheur de me retrouver parmi vous, sur cette terre bretonne porteuse d'espérance et de traditions. Cela fait maintenant dix ans que je n'avais pas foulé ce territoire. En effet, en 2015, la Princesse Marie-Marguerite et moi étions venus à Lorient et à Sainte-Anne-d'Auray à l'occasion du tricentenaire de la mort de mon aïeul Louis XIV.

Aujourd'hui, ce sont justement les 400 ans des apparitions de Sainte-Anne-d'Auray qui nous rassemblent. En un sens, la mémoire du Roi Soleil n'est pas non plus très loin, puisque vous le savez, sa naissance est intimement liée à ce sanctuaire en raison des prières incessantes que fit la Reine Anne d'Autriche pour avoir ce fils tant désiré et si nécessaire à la dynastie. C'est un anniversaire qu'il convient de célébrer avec ferveur tant ce sanctuaire a une importance aux yeux de la monarchie, de la France et bien entendu de la Bretagne. En effet, encore aujourd'hui des milliers de pèlerins se pressent chaque année dans le sanctuaire jusqu'à en faire le troisième plus grand pèlerinage français. Cette exceptionnelle dévotion est notamment due évidemment aux apparitions et aux miracles mais également à la présence de reliques de sainte Anne offertes par le Roi Louis XIII, en remerciement de la naissance du Dauphin. Et demain, nous aurons la joie de célébrer le caractère religieux de cet anniversaire en votre présence, Excellence.

Cet évènement m'a également permis de participer à des rencontres et des réceptions organisées par les différentes autorités et acteurs économiques du Morbihan et de Vannes. En effet, l'héritage monarchique que je porte n'est pas enfermé dans un rôle purement commémoratif. Je me dois de le maintenir vivant, pour préparer l'avenir. Cela a toujours été le rôle et la position des Chefs de la Maison de Bourbon. Pour cela, je veux remercier tout spécialement les membres du Cercle Jean-Pierre Caloc'h d'avoir su organiser ces trois jours autour de cet anniversaire important mais aussi autour de cette belle Semaine du Golfe du Morbihan. Ce fut l'occasion d'échanges fructueux et pour moi, de mieux connaître cette tradition maritime qui caractérise tant l'identité bretonne.

Une fois de plus, la Bretagne prouve qu'elle est une terre de fidélité et de modernité. Notamment de fidélité au sang versé pour défendre ses libertés, sa Foi et son Roi. Le nombre d'associations, de cercles et de collectivités locales qui entretiennent le souvenir de cette époque en est un excellent indicateur. Croyez que j'y suis sensible et reconnaissant. Et j'espère que vos exemples permettent de susciter partout en France des initiatives semblables, préservant la mémoire de notre pays, et préparant concrètement l'avenir. Car plus que jamais aujourd'hui, notre pays est menacé d'amnésie. J'en veux pour preuve le sort que certains veulent réserver à la statue de mon ancêtre Louis XVI à Nantes : l'invilibiliser pour, soit disant, questionner la présence des symboles monarchiques dans notre espace public. Ne laissons pas ainsi fouler aux pieds notre héritage. Au contraire, défendons-le des révolutionnaires du XXI^e siècle, avec intelligence. Et, loin de suivre leur logique destructrice, mettons-nous au service du Bien commun par des actions concrètes et constructives. Sachons mobiliser les énergies et tous les acteurs de bonne volonté. Ainsi seulement nous serons vraiment fidèles à cet héritage dont nous voulons raviver la flamme.

Je disais également que la Bretagne était une terre de modernité car elle se distingue aujourd'hui par son dynamisme, sa forte attractivité et sa capacité fédérer les énergies les plus diverses. J'ai eu le plaisir de constater que cela était toujours bien réel en rencontrant de nombreux acteurs économiques locaux. Continuez ainsi à œuvrer à la prospérité de la France et de vos communautés. Un pays doit pouvoir jouir honnêtement des fruits de son labeur. La tranquillité et la quiétude des peuples passent indispensablement par ces conditions matérielles. Les Rois y ont toujours veillé. Alors il faut œuvrer pour les garantir. Nous le devons à nos compatriotes et à nos enfants.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Louis, duc d'Anjou